

PROGRAMME DE FORMATION REMC

PERMIS B/AAC

I. **OBJECTIFS** - Obtenir la catégorie B du permis de conduire

II. **PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS**

- Avoir minimum 16 ans (15 ans pour l'apprentissage anticipé de la conduite)
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Résidence normale et domicile en France
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC), ou l'attestation individuelle d'exemption
- Être enregistré en préfecture
- Disposer d'un livret d'apprentissage de la conduite

III. **INTERVENANTS**

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

IV. **MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Pédagogie et didactique :**

Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes.

Moyens et outils :

- Outils pédagogiques et réglementaires
- Documentation professionnelle
- Aires d'évolutions et parcours adaptés
- Elèves conducteurs en cours de formation

Véhicules :

- Véhicules à boîte manuelle ou automatique de la catégorie B du permis de conduire

V. **EFFECTIFS** : 1 élève par véhicule avec possibilité d'écoute pédagogique

VI. **HORAIRES** :

AB PROD / Permis en Province

24 Bd de la Bastille, 75012 Paris

N° Siret : 82045353800044

NDA : 11756008375

Agrément : E2007500040

Lundi au samedi : 8h – 20h pour les cours de conduite
Lundi au vendredi : 10h – 19h pour les cours théoriques

VII. DURÉE

- Minimum 20 heures obligatoire (Boîte mécanique)
- Minimum 13 heures obligatoires (Boîte automatique, avec une régulation à la boîte mécanique possible en auto école au bout de 6 mois après un minimum de 7h de conduite)

VIII. PROGRAMME

- 1. MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
- 2. APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales
- 3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- 4. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

PROGRAMME DE FORMATION			
APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE, PERMIS B AVEC OU SANS CONDUITE SUPERVISEE			
1. MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	2. APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	4. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Evaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.		Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	
Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts ...	

IX. SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION ET SUIVI D'EXÉCUTION

- Livret de formation aux permis B
- Fiche individuelle physique ou numérisée
- Feuilles de présence
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation, auto-évaluation et QCM

X. DIPLÔME VISÉ

- Passer avec succès l'épreuve théorique générale (E.T.G) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur si celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 3 ans.
- Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule.

XI. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier pour un participant.

Notre agence est accessible au public.

Des rendez-vous à distance sont disponibles. Selon le handicap, la formation proposée peut être adaptée. Dans le cas où cette adaptation ne serait pas possible, nous pourrions diriger, orienter et accompagner nos élèves vers nos partenaires en capacité de pouvoir les accueillir et mener à bien la formation.

BOITE MANUELLE & AUTOMATIQUE

SERVICES INCLUS DANS TOUTES LES FORMULES :

- ✓ Le forfait d'heures de conduite
- ✓ L'hébergement
- ✓ L'OZen (assurance)
- ✓ L'accompagnement à l'examen
- ✓ Le petit déjeuner
- ✗ Nuit supplémentaire + 89€
- ✓ Le transport Aller-Retour
- ✓ La fabrication du permis
- ✗ Supplément avion + 250€

	FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 3	FORMULE 4	FORMULE 5	FORMULE 6
Nombre d'heures de conduite	10 h ¹	13 h	16 h	20 h	25 h	30 h
Nombre de nuits²	2 à 3 nuits	2 à 4 nuits	3 à 5 nuits	4 à 6 nuits	6 à 8 nuits	7 à 9 nuits
TARIFS	1499€	1799€	2049€	2399€	2979€	3499€
Avec financement <small>CPF, FRANCE TRAVAIL, REGION IDF, ETC.</small>	+300 €	+300 €	+300 €	+300 €	+300 €	+300 €

JUSQU'À
-149€
OFFRE CLIENT
CODE EXPRESS



1 : FORMULE 10H UNIQUEMENT ACCESSIBLE AUX ÉLÈVES AYANT DÉJÀ PASSÉ UN EXAMEN DE PERMIS CHEZ NOUS.

2 : NOMBRE DE NUITS COMMUNIQUÉ PAR NOS CONSEILLERS PENDANT OU APRÈS RDV. LE NOMBRE DE NUITS DÉFINITIF DÉPEND DU LIEU ET HORAIRES D'EXAMEN, DES DISPONIBILITÉS DE L'AUTO ÉCOLE OU D'UN ÉVÉNEMENT EXTÉRIEUR (ANNONCE, GRÈVE, ETC.). IL SE PEUT QUE POUR DES BESOINS DE LOGISTIQUE, L'OPTION NUIT SUPPLÉMENTAIRE VOUS SOIT FACTURÉE SUR LA PLACE D'EXAMEN CONVOITÉE.

CONVERSION

BOITE AUTOMATIQUE VERS MANUELLE

SERVICES INCLUS :

- ✓ 7 heures de conduite
- ✓ Attestation de régularisation (boîte manuelle)
- ✓ Démarches administratives de remise à niveau du permis

499€ / NOUVEAU CLIENT

399€ / CLIENT PEP*

*TARIF RÉSERVÉ AUX CLIENTS AYANT
PASSÉ LE PERMIS AVEC PERMIS EN PROVINCE.

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

HEURE DE CONDUITE **69€**

ÉVALUATION 1H* **79€**

ÉVALUATION 2H* **139€**

*ÉVALUATION DE 2H POUR TOUT NOUVEAU CLIENT.
1H D'ÉVALUATION EST UNIQUEMENT POSSIBLE
POUR LES 2E ÉVALUATION À L'APPRÉCIATION
FINALE DE PERMIS EN PROVINCE.

INSCRIPTION PERMIS EN PROVINCE

Documents à fournir

✓ Pièce d'identité valide

✓ Résultats du Code
de la Route

✓ CERFA02 ou AIPC
(ATTESTATION D'INSCRIPTION AU PERMIS DE CONDUIRE)

✓ Avis médical
(EN CAS D'ANNULATION, D'HANDICAP...)

✓ Permis étranger
(LE CAS ÉCHÉANT)

Modes de paiement

- ✓ Espèces
- ✓ Virement
- ✓ Alma

*Les frais de règlements en plusieurs fois par Alma
seront calculés en fonction du montant à payer

Iban

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 18206 00021 65059248906 52

Code BIC (Bank Identification Code) :
Code SWIFT
AGRIFRPP882

En motif de virement : Nom & Prénom

Preuve de virement à envoyer au mail suivant :
reglement@passersonpermisenprovince.fr



XIII. CONTACT

Mail : contact@passersonpermisenprovince.fr

Téléphone : 01 83 81 07 20

XIV. DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

La formation est accessible 11 jours ouvrés après validation du dossier sur MonCompteFormation dès lors que l'élève aura son dossier administratif complet. Dans le cadre d'une inscription sans utilisation du Compte de Formation, la formation sera accessible 1 jour après dossier administratif dûment complété (dont évaluation de conduite), et sous réserve d'une possible liste d'attente, de laquelle vous serez informé.

